Décision 18-DCC-86 du 25 mai 2018

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Vajera, Sodiva, Maroleg, Sodiag et Lacacha par la société ITM Entreprises

Posted on: 12 juin 2018 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Sté ITM Entreprises
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Stés Vajera, Sodival, Maroleg, Sodiag et Lacacha

Lire

Le texte intégral
33.94 Ko